



LES ARTISANS DE LA DÉVALORISATION !

Il n'est plus glorieux d'être encadrement au sein d'un PREJ. Ils sont amers d'une situation qui leur porte grief. Ils ne sauraient rester silencieux face à un tel mépris.

Il y a quelques mois, ils ont été avertis de la mise en place d'un nouveau support informatique d'organisation des missions EJ. Ils en ont été les premiers satisfaits tellement la gestion « cahier » était devenue ridicule. Pour autant ils ne s'attendaient pas à un accroissement de tâches administratives.

De ce fait, il y a quelques semaines ils ont été avertis qu'ils devraient récupérer, par un transfert de compétences, les missions des assistants ARPEJ. **En l'espèce la gestion quasi complète de ROMEO s'agissant de toutes les EJ.**

Il y a quelques jours, le 23 juin 2025, ils ont appris par mail qu'ils devraient monter des astreintes à partir du 4 juillet 2025. Il aura fallu encore attendre, le 27 juin 2025, pour que la cheffe de service concernée précise l'autonomie pour les uns et le tuilage attendu pour les autres. S'agissant de l'organisation même de l'astreinte et des missions attendues, nous sommes toujours dans l'attente de la note de cadrage. A l'échéance, **C'EST VRAIMENT MOYEN !**

Nous avons sollicité un passage en CSA pour valider ce principe d'astreinte telle que le prévoit la réglementation. **Pour l'heure, nous ne saurions accepter une organisation qui ferait dépasser les 14 astreintes par agents**, sachant qu'elles ont été mises en place pour justement soulager l'ARPEJ et diminuer leur nombre d'astreinte...

Ces modifications de fonctionnement amènent des changements sur les niveaux d'habilitation. Il est donc anormal que le niveau d'habilitation de Genesis ait baissé, **laissant uniquement un accès aux établissements Lillois**. Pour les profils ayant voyagé sur notre territoire pénitentiaire, il est impératif de laisser **UN VISU NATIONAL** à disposition pour continuer un profilage le plus précis possible.



Nous avons une pensée pour les Brigadier-chef encadrement qui sont noyés dans ce marasme organisationnel. Nous rappelons à toutes fins utiles qu'ils ont été affectés au sein d'un PREJ par une mobilité qui indiquait en profil de poste, « Chef d'escorte ». Voilà leur mission première : être opérationnels et sur le terrain avec leurs agents. Les missions administratives et d'organisation dévolues à chaque encadrant par définition, ne sauraient constituer un fonctionnement permanent et principal.



Sans dévaluer les compétences de personnes ni être réducteur, pour **FO JUSTICE** il est impératif que chacun puisse exécuter les missions qui correspondent à son niveau de responsabilité.

Par conséquent et en cohérence avec l'intérêt que nous portons au respect des missions de chaque personnel :

Pour **FO Justice, soit les missions de programmation des EJ restent entièrement dévolues à l'ARPEJ , soit on vous demandera de « dispatcher » des ressources de l'ARPEJ en PREJ, vu la volumétrie des missions à gérer. Cela permettra de pouvoir utiliser les ressources de manière optimale !**

C'EST SEULEMENT DANS CES CONDITIONS QU'ON POURRA Y ÊTRE FAVORABLE !

FO Justice n'acceptera pas que les BC-expertise soit utilisés pour remplacer les encadrants sur les EJ suite à l'accroissement des tâches administratives.

Pendant que les missions judiciaires et administratives pullulent pour les encadrants, ce sont les brigadiers chefs expertises qui doivent assumer des responsabilités qui ne leur incombent pas. Comme ce vendredi 04 juillet ou un convoi de 5 détenus dont une escorte 3 s'est fait sans personnel d'encadrement ! **CE QUI RESTE CONTRAIRE À LA DOCTRINE D'EMPLOI ET À SES MESURES TRANSITOIRES**



**FO JUSTICE, VOS ATTENTES,
NOS PRIORITÉS**

FO Justice PREJ HdF
Le 5 juillet 2025

